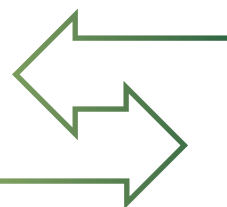




USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2018





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	9
EXPLOITATION	10 - 15
SCHÉMA USINE	16 - 17
EXPLOITATION (suite)	18 - 19
ENVIRONNEMENT	20 - 21
ADMINISTRATION	22 - 25
COMMUNICATION	26 - 29
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	30 - 31
RAPPORT DE RÉVISION	34 - 35
BILAN	36 - 37
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	38 - 39
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	40
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	41 - 44
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	45
HISTORIQUE	46 - 49

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Gouverner, c'est prévoir. Cependant, rien n'est aussi instable et incertain que le monde des déchets. Beaucoup de prédictions dans ce domaine complexe ne se sont jamais réalisées et les décideurs sont confrontés à des changements sociétaux de plus en plus rapides, à des modifications législatives et (géo)politiques, ainsi qu'à de nouveaux types de déchets plus complexes les uns que les autres. De surcroît, nombreux sont les citoyens qui adoptent des comportements étranges en matière de tri, allant bien souvent à l'encontre des directives établies par les spécialistes, les communes et les instances cantonales et fédérales.

Tous les objets qui nous entourent, ceux de notre vie courante, se retrouveront un jour, tôt ou tard, dans la filière des déchets. Mais voilà, malgré les importants progrès de la technique, il n'existe pas de possibilité de recyclage convenable pour la grande partie de ces détritrus. Dans la majorité des cas, l'état de la technique ne permet pas de revaloriser les divers composants à un niveau industriel. Pour n'en citer que

quelques-uns, les matériaux d'emballage composites et les matières plastiques (hormis, dans certaines conditions, le PET-polytéréphtalate d'éthylène, le PP-polypropylène et le PE-polyéthylène, qui ne sont, au passage, que du « pétrole solide », donc de l'énergie) ne possèdent pas de filières crédibles, d'un prix abordable et certifiées pour effectuer de la récupération de matière. Malgré cela, et sans doute par manque de connaissances ou en raison de quelques croyances sans fondements techniques, une grande partie des citoyens tentent de tout recycler en espérant bien faire et ainsi préserver l'environnement et abaisser les coûts ménagers. In fine, et du fait de l'impossibilité technique de recyclage, de nombreux éléments se retrouveront tout de même dans les fours des usines de valorisation thermique et électrique, mais après avoir emprunté des cheminements tortueux et avoir nécessité des opérations de manutention, de traitement et de logistiques onéreuses. Et tout cela aux frais des citoyens. Il y a donc encore un important effort de communication à réaliser pour atteindre les objectifs idéaux en matière de traitement des déchets.





La problématique de l'élimination des résidus d'incinération, moins de 20% des tonnages de la matière brute (scories, cendres, mâchefers, etc.), est touchée par les mêmes incertitudes. Tout le monde produit des déchets mais personne ne veut d'une décharge ou d'un site de stockage final de ces résidus à proximité de son domicile. Nuisances sonores dues au trafic, poussières, odeurs, pertes de valeurs des biens immobiliers situés à proximité, sont autant d'arguments invoqués pour s'opposer à la mise en place de ces dépôts pourtant nécessaires.

Comment donc se comporter dans le cadre de la gestion d'une UVTD, sachant que la matière première est dépendante de ces multiples facteurs non maîtrisables qui font varier les tonnages et les qualités thermiques des déchets et que le stockage des résidus répond à des critères tout aussi incertains et difficilement planifiables ?

La réponse est relativement complexe. Comme tout organe dirigeant d'une société doit le faire, il est d'abord nécessaire de s'investir pleinement en s'entourant de personnes compétentes et de spécialistes. Ensuite, il faut imaginer et prédire le futur, établir des concepts et œuvrer afin de trouver les réponses adéquates, techniquement réalisables et financièrement supportables, pour anticiper les changements de comportement de nos clients. Une veille technologique est nécessaire afin de capter les nouveaux développements qui pourraient générer des filières intéressantes, tant du point de vue technique que financier.

Le Conseil d'administration de TRIDEL SA va au-devant de ces multiples questionnements. Des développements techniques sont en cours d'élaboration, allant même jusqu'à la récupération quasi-totale d'énergie dans les fumées. De nombreuses actions pour la préparation du futur de TRIDEL sont envisagées, afin que les citoyens puissent disposer d'une UVTD vaudoise performante, propre, apte à fournir de l'énergie tant électrique que thermique, et ce avec des coûts acceptables.

Jean-Daniel Luthi,
Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société. Cela permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.- nominal, réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration soient nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour cinq ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration ait lieu lors de la première Assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la commune de Lausanne. Après seize ans passés au sein de la société

TRIDEL SA, M. Stefan Nellen a souhaité se consacrer entièrement à ses nouveaux mandats. Il a ainsi annoncé au Conseil d'administration son souhait de quitter le poste de Président et d'administrateur délégué pour le 30 septembre 2018. Dès le 1er octobre 2018, M. Jean-Daniel Luthi a repris le poste de Président du Conseil d'administration et M. Jean-Philippe Petitpierre a été nommé administrateur délégué.

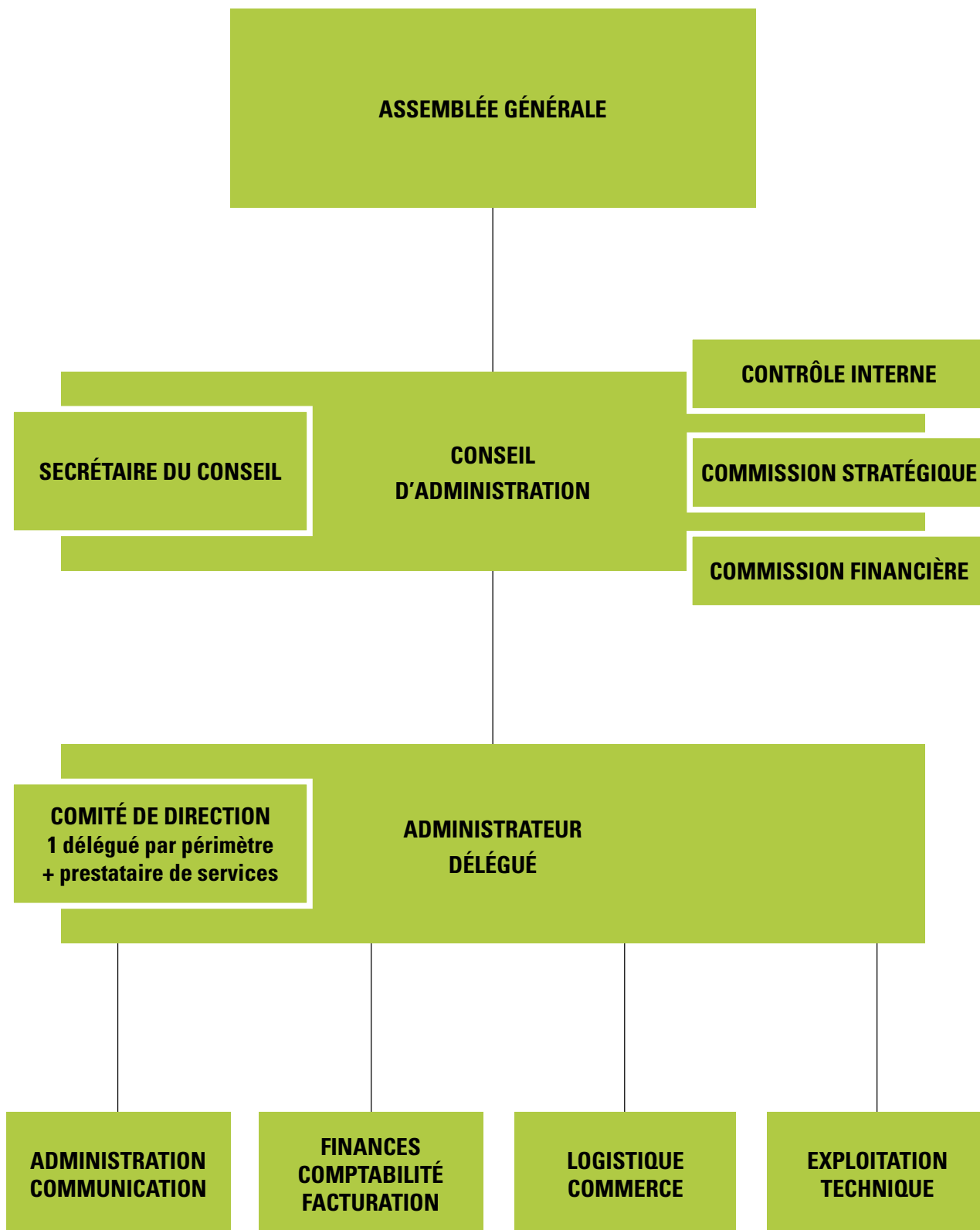
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA au 31 décembre 2018 est donc la suivante :

Entrée en fonctions

PRÉSIDENT	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
VICE-PRÉSIDENT	CÉDRIC ECHENARD	SADEC	2017
MEMBRES	FLORENCE GERMOND	Ville de Lausanne	2016
	ROGER HUG	STRID	2017
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	FRÉDÉRIC GABRIEL	VALORSA	2017
	MARC ZOLLIKER	GEDREL	2017
	MICHAEL ROHRER	SADEC	2017
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	JEAN-FRANÇOIS THUILLARD	GEDREL	2018
	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est quant à elle, tenue le 26 juin 2018.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, y compris la facturation, aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication.

Elle est également chargée de contrôler la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

La composition de la structure administrative est la suivante au 31.12.2018 :

MONSIEUR	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	CHRISTINE BÜRGIN	Assistante de direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire

Afin de gérer toutes les tâches liées à la comptabilité générale de la société, le mandat confié à la Fiduciaire Intermandat SA à Lausanne, a été renouvelé pour l'année 2018.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, à travers son service de la propreté urbaine. Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties. L'excellente collaboration entre nos deux entités s'est tout naturellement poursuivie durant l'année écoulée.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 48 collaborateurs.

Au 31 décembre 2018, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit:

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	BERNARD ALLENBACH	Chef exploitation usine et gare
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Chef maintenance et projets
Monsieur	DAMIEN ZOLLINGER	Assistant
Madame	MARIE GUIDOUX	Secrétaire
Madame	BÉATRICE TISSERAND	Réceptionniste-peseuse

MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

La gestion des déchets, vaste débat, c'est le sujet par excellence où chacun d'entre nous est expert dans la manière de gérer ses déchets.

Lors de mon adolescence nous n'étions pas sensibilisés à la gestion des déchets, nous n'étions pas informés car le sujet n'était pas d'actualité et les quelques personnes qui en parlaient n'étaient tout simplement pas écoutées. Le camion poubelle faisait sa tournée une fois par semaine et allait vider sa récolte dans une décharge à une encablure du village. De temps à autre, une fumée nauséabonde venue de cette décharge embaumait la localité et provoquait des discussions animées. Dans cette décharge, comme dans toutes celles du canton, nous trouvions tous les types de déchets inimaginables.

Heureusement, en mai 1991, un nouveau concept directeur réoriente fondamentalement les façons de gérer les déchets dans la plupart des communes du Nord vaudois. Il respecte les lignes directrices pour la gestion des déchets en Suisse publiées par l'Office fédéral pour la protection de l'environnement (OFPE) en 1986 et concrétisées par l'Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets (OTD) du 10 décembre 1990, entrée en vigueur le 1er février 1991. La mise en application de ce concept directeur implique une participation des organisations privées et publiques de la zone d'apport. La nouvelle structure régionale soutient et coordonne les efforts de chacun, et se dote des moyens nécessaires.

Dans la foulée, le comité directeur régional définit les déchetteries comme centres de collecte des différents types de déchets. Cela a pour objectif de diminuer les quantités de déchets à incinérer, de valoriser et de recycler certains autres déchets. En 1992, la première déchetterie test est en place sur le site de l'ancienne usine d'incinération d'Yverdon, ; elle permet de monter à grandeur réelle, une installation novatrice pour le tri des déchets.

Plusieurs communes sont intéressées par ce concept et se préparent à le mettre à la disposition de leurs concitoyens. C'est à cette période que l'autorisation d'exploitation de la décharge de matière inerte de Crusille, sur la commune de Valeyres sous Montagny est donnée par les services de l'Etat de Vaud. Cette décharge est encore en activité à ce jour et accueille les scories issues de l'incinération des déchets.

Le 1^{er} avril 1993, la société STRID SA est créée. Dès sa création, elle mettra tout en œuvre pour trouver des exutoires aux différents types de déchets qu'elle accueille : le traitement des déchets verts à la Compostière de la Plaine de l'Orbe, gérée par Jardins Naturels SA à Chavornay, puis par Axpo

Kompogas. La filière du papier usagé est marquée en 1993 par la fermeture soudaine du débouché à la cartonnerie de Moudon. De nouveaux repreneurs sont trouvés.

Pour les écoles, le Centre info-déchets a conçu des malles de matériel didactique, a préparé une exposition itinérante pour les établissements scolaires, a procédé à des visites et informations dans une vingtaine de classes.

Dans la même année, le règlement cantonal sur la gestion des déchets (RGD) est mis en vigueur.

L'année 1994, voit la planification et l'implantation de déchetteries communales, et ce à la demande pressante des communes en réaction à la fermeture des décharges au 1er février 1996. En 1997, TRIDEL SA est constituée, avec la participation de STRID au capital-actions à raison de 14 %.

En 1998 un pas important est fait à travers la constitution du réseau scolaire inter-périmètres avec GEDREL (région Lausanne), SADEC (La Côte), VALORSA (Ouest) et STRID (Nord).

Puis, en 2001, le projet TRIDEL est accepté en votation populaire cantonale du 23 septembre. Une étude pour le raccordement aux voies CFF est en cours. Celle-ci remplacera le «déchoduc » prévu dans le projet initial. La construction de l'usine va bon train et c'est le 11 janvier 2006 que l'allumage du premier four de TRIDEL a lieu.

Ces dernières années, les différents messages des actionnaires ont toujours évoqué les aspects techniques, financiers et fonctionnels de l'usine TRIDEL, mais avant la construction de celle-ci, beaucoup de réflexions ont été menées dans les périmètres par des conseils d'administration composés de femmes et d'hommes visionnaires. Il est bon de temps à autre de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur ; cela permet de voir d'où l'on vient avec nos décharges à ciel ouvert et où l'on arrive avec une usine de valorisation des déchets telle que TRIDEL.

Notre rôle, en tant que membres du Conseil d'administration de TRIDEL SA, est d'anticiper les problèmes en ayant un coup d'avance, et d'être visionnaire comme les générations qui nous ont précédé.



Roger Hug
Administrateur de STRID SA

EXPLOITATION



L'année 2018 a permis de valoriser 179'005 tonnes de déchets. Cette légère baisse par rapport aux deux dernières années, s'explique par l'arrêt des importations de déchets étrangers en milieu d'année. 4'625 tonnes en provenance de l'étranger ont ainsi été traitées en 2018 contre environ 10'800 tonnes en 2017.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2018, en collaboration avec différents services de la Ville de Lausanne (Parcs et domaines, Services industriels, Routes et mobilité), avec environ 6'400 tonnes de bois transformées en énergie, contre environ 6'200 en 2017.

En 2018, les tonnages acheminés par train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion ont dépassé les 80'000 tonnes prévues dans le contrat initial entre ACTS SA et TRIDEL SA. Une partie de cette quantité totale a été livrée vers d'autres usines pendant les révisions et ce sont finalement 77'000 tonnes environ qui ont été livrées par train à TRIDEL en 2018 (environ 75'000 tonnes en 2017). Ce tonnage n'a pas en totalité été acheminé en direct à l'usine par train en raison des travaux d'assainissement du tunnel qui ont duré jusqu'en avril. L'augmentation de la quantité des déchets transférés par train s'explique par une

hausse des apports des périmètres GEDREL et SADEC ayant emprunté la ligne ferroviaire.

Un stock de déchets en balles a été constitué à l'automne dernier lors la révision d'une des deux lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA. A fin 2018, quelque 1'400 tonnes de déchets étaient stockées en balles sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé dans les premiers mois de 2019 pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

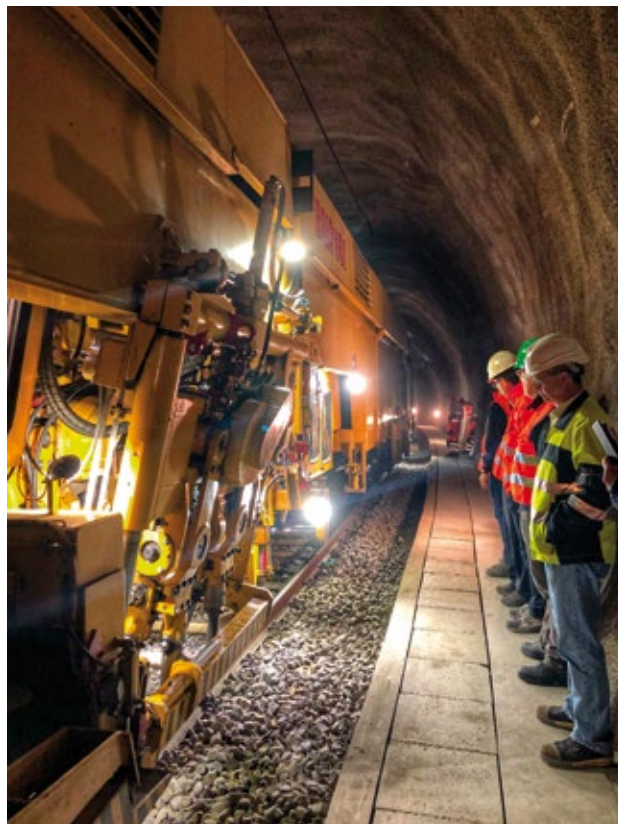
D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est bien déroulée en 2018. Ainsi, les heures de fonctionnement sont relativement stables, pour la ligne 1 (8'008 heures en 2018 contre 7'933 en 2017) comme pour la ligne 2 (8'042 heures en 2018 contre 8'131 heures en 2017).

L'extracteur à mâchefers de la ligne 1 a été complètement remplacé durant la révision d'automne. Ce mandat été confié à la société EnergieLink. Le premier extracteur a été changé en 2017. L'exploitation des lignes d'incinération avec ces nouveaux équipements en est facilitée. Les contrôles effectués en 2018 par l'ASIT (Association suisse d'inspection technique) se sont concentrés sur la chaudière

de la ligne 2, où des tuyaux de purge dans le quatrième parcours de la chaudière ont été assainis.

Dans l'ensemble, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'567 heures en 2018, contre 8'568 en 2017) et la disponibilité reste très élevée. La vente d'énergie thermique aux Services industriels de Lausanne représente toujours des quantités importantes. TRIDEL a ainsi vendu 285.1 GWh d'énergie thermique en 2018 (297.8 GWh en 2017), soit l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 25'000 ménages.

La turbine a bien fonctionné durant toute l'année et les heures de fonctionnement afférentes sont stables (8'408 heures en 2018, contre 8'445 en 2017). Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux Services Industriels reste très élevée, avec plus 70.1 GWh vendus, en légère baisse par rapport à 2017 (70.5 GWh). Le rendement énergétique moyen est en légère diminution à 59% contre 61% en 2017. Cela s'explique par la baisse de la production d'énergie thermique liée aux conditions météorologiques, l'année 2018 ayant été globalement moins froide que 2017.



PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2018	%	2017	%
Apports GEDREL	to	61'719.34	34.5	59'211.61	32.8
Apports VALORSA	to	29'347.70	16.4	29'923.71	16.6
Apports SADEC	to	20'308.06	11.3	19'476.99	10.7
Apports STRID	to	13'298.79	7.4	13'872.10	7.7
Apports AVERTD	to	44'274.94	24.7	40'870.21	22.6
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	5'430.11	3.1	6'505.67	3.6
Apports étrangers	to	4'625.62	2.6	10'779.86	6.0
TOTAL	to	179'004,56	100.0	180'640.15	100.0

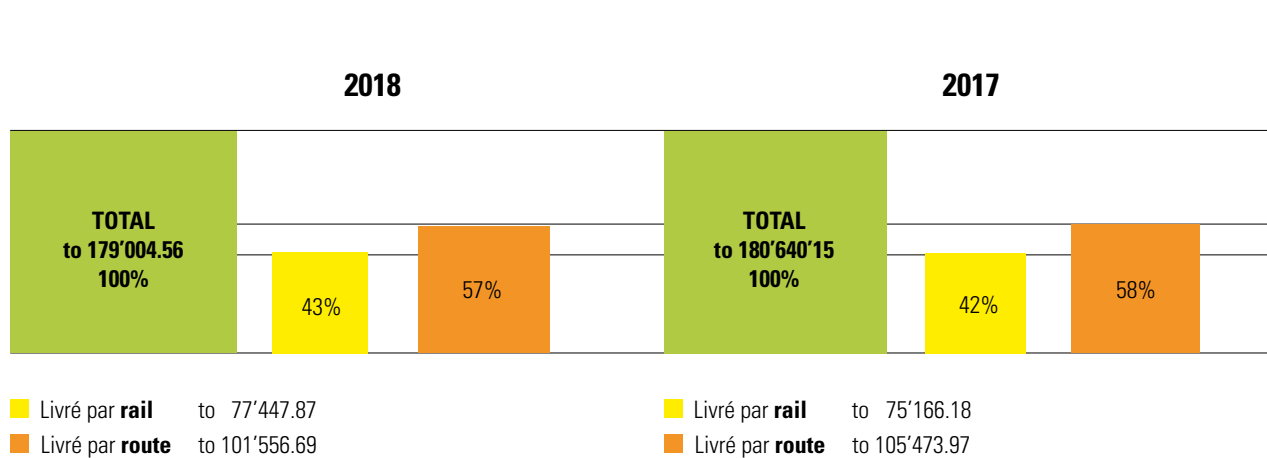
AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

Le tonnage total traité correspond à la meilleure utilisation de nos installations, en tenant compte du pouvoir calorifique des déchets.

COMPOSITION DES DÉCHETS

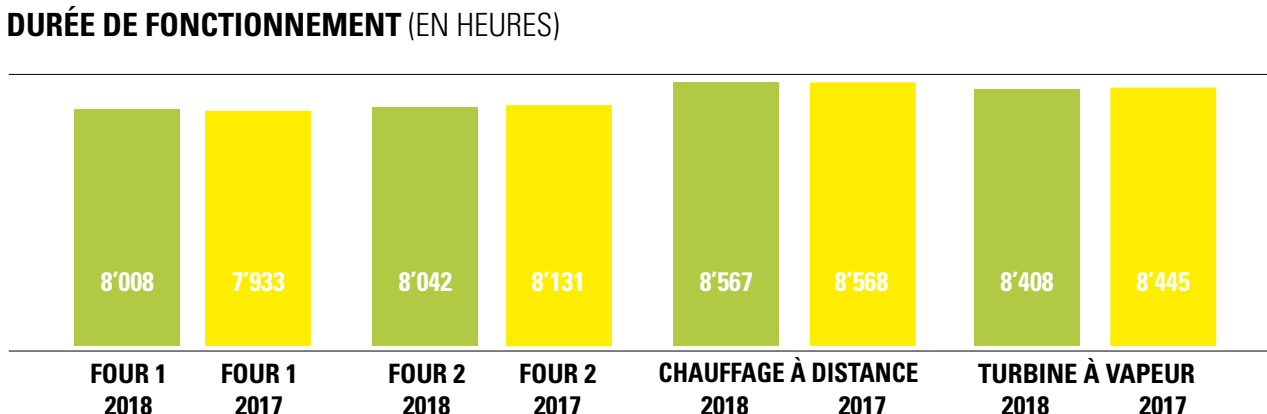
COMPOSITION DES DÉCHETS		2018	%	2017	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	81'837.31	45.7	83'102.80	46.0
Déchets industriels banals (DIB)	to	61'616.80	34.4	62'282.61	34.5
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	11'041.47	6.2	10'732.16	6.0
Déchets industriels (DI)	to	423.11	0.2	441.82	0.2
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	455.81	0.3	348.85	0.2
Déchets confidentiels (CONF)	to	885.15	0.5	848.75	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'299.84	0.7	1'140.31	0.6
Déchets de STEP (STEP)	to	1'158'51	0.7	594.58	0.3
Déchets de bois (BOIS)	to	20'044.35	11.2	20'893.46	11.6
Autres	to	242.21	0.1	254.81	0.1
TOTAL	to	179'004.56	100.0	180'640.15	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	34'557.80	34'629.70	5'598.17	5'524.51	744	744	744	744
Février	29'539.00	29'776.20	4'685.53	4'794.03	669	672	621	669
Mars	30'222.00	32'364.30	5'270.39	5'885.61	743	744	698	744
Avril	26'290.10	30'673.40	6'484.81	5'971.81	720	720	720	720
Mai	14'614.70	23'957.70	3'416.48	6'614.18	555	744	510	744
Juin	14'631.90	8'906.40	7'165.01	3'382.38	720	528	703	456
Juillet	12'430.10	12'396.70	8'109.82	9'068.61	744	744	743	697
Août	13'037.50	12'819.00	8'810.56	8'212.54	744	744	744	744
Septembre	15'027.90	17'085.10	3'399.57	3'939.02	720	720	720	720
Octobre	27'907.10	27'364.30	6'624.55	6'105.13	744	744	741	744
Novembre	34'230.00	33'712.20	5'494.78	5'582.71	720	720	720	719
Décembre	32'644.00	34'120.40	5'026.67	5'467.53	744	744	744	744
Sous-total	285'132.10	297'805.40	70'086.40	70'548.06	8'567	8'568	8'408	8'445
Vente vapeur technique	3'042.50	2'915.10						
Propre consommation	2'771.01	2'945.59	15'238.88	15'762.15				
TOTAL	290'945.61	303'666.09	85'325.28	86'310.21	8'567	8'568	8'408	8'445

VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2018	2017
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	285'132.10	297'805.40
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	70'086.40	70'548.06
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	59.1	60.70

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2018	2017
Panneaux solaires	KWh	37'941.00	42'395.475

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
					21.8.18 (1)	22.8.17 (1)	2018	2017
Débit	Nm³/h				59'000	58'000		
Poussières	mg/Nm³	10	10	5	0.3	0.3	-97.0%	-97.0%
HCl Acide chlorydrique	mg/Nm³	20	10	5	0.12	0.14	-99.4%	-99.3%
HF Acide fluoridrique	mg/Nm³	2	1	0.5	<0.09	0.085	-95.5%	-95.8%
SO ₂ Oxyde de soufre	mg/Nm³	50	50	20	1.5	3.6	-97.0%	-92.8%
NO ₂ Oxyde d'azote	mg/Nm³	80	200	50	32	34	-60.0%	-57.5%
NH ₃ Ammoniaque	mg/Nm³	5	--	5	0.024	0.054	-99.5%	-98.9%
Hg Mercure	mg/Nm³	0.05	0.05	0.05	0.0074	0.008	-85.2%	-84.0%
Cd Cadmium	mg/Nm³	0.1	0.05	0.05	<0.0006	<0.0005	-99.4%	-99.4%
Pb + Zn Plomb + Zinc	mg/Nm³	1	0.5	0.5	0.046	0.059	-95.4%	-94.1%
CO Oxyde de carbone	mg/Nm³	50	50	25	4.7	6.8	-90.6%	-86.4%
Dioxines	ngTE/Nm³	0.1	0.1	0.1	0.015	0.0087	-85.0%	-91.3%

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

		UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
						22.8.18 (1)	23.8.17 (1)	2018	2017
Débit		Nm³/h				54'000	60'000		
Poussières		mg/Nm³	10	10	5	0.6	0.5	-94.0%	-95.0%
HCl	Acide chlorydrique	mg/Nm³	20	10	5	0.11	0.09	-99.5%	-99.6%
HF	Acide fluoridrique	mg/Nm³	2	1	0.5	<0.09	0.034	-95.5%	-98.3%
SO ₂	Oxyde de soufre	mg/Nm³	50	50	20	4.1	2.6	-91.8%	-94.8%
NO ₂	Oxyde d'azote	mg/Nm³	80	200	50	30	44	-62.5%	-45.0%
NH ₃	Ammoniaque	mg/Nm³	5	--	5	0.031	0.058	-99.4%	-98.8%
Hg	Mercure	mg/Nm³	0.05	0.05	0.05	0.0079	0.0056	-84.2%	-88.8%
Cd	Cadmium	mg/Nm³	0.1	0.05	0.05	<0.0005	<0.0006	-99.5%	-99.4%
Pb + Zn	Plomb + Zinc	mg/Nm³	1	0.5	0.5	0.036	0.073	-96.4%	-92.7%
CO	Oxyde de carbone	mg/Nm³	50	50	25	6.2	5.6	-87.6%	-88.8%
Dioxines et furanes		ngTE/Nm³	0.1	0.1	0.1	0.015	0.0012	-85.0%	-98.8%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% O₂

LÉGENDES: 1 Nm³ / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar

1 mg / 1 milligramme = 10⁻³ gramme

(1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme

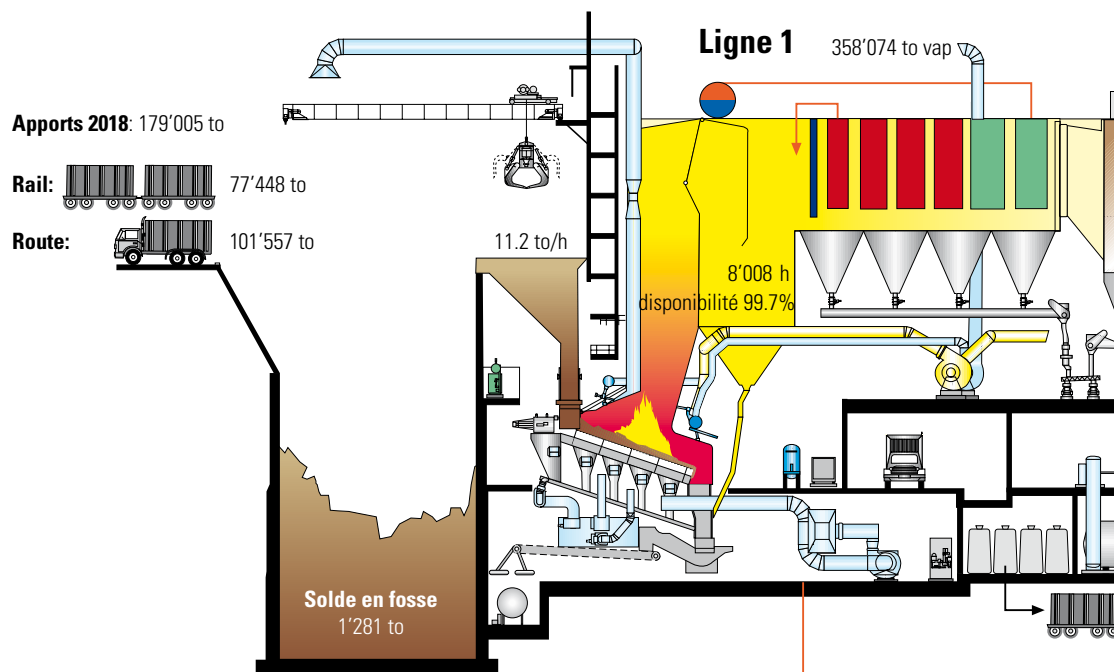
TE / Equivalence toxique

CONSOMMATION D'EAU

		2018	2017
Consommation d'eau potable	m³	88'338	92'644
Récupération d'eau (pluie et purges)	m³	14'654	18'543
TOTAL consommation d'eau	m³	102'992	111'187

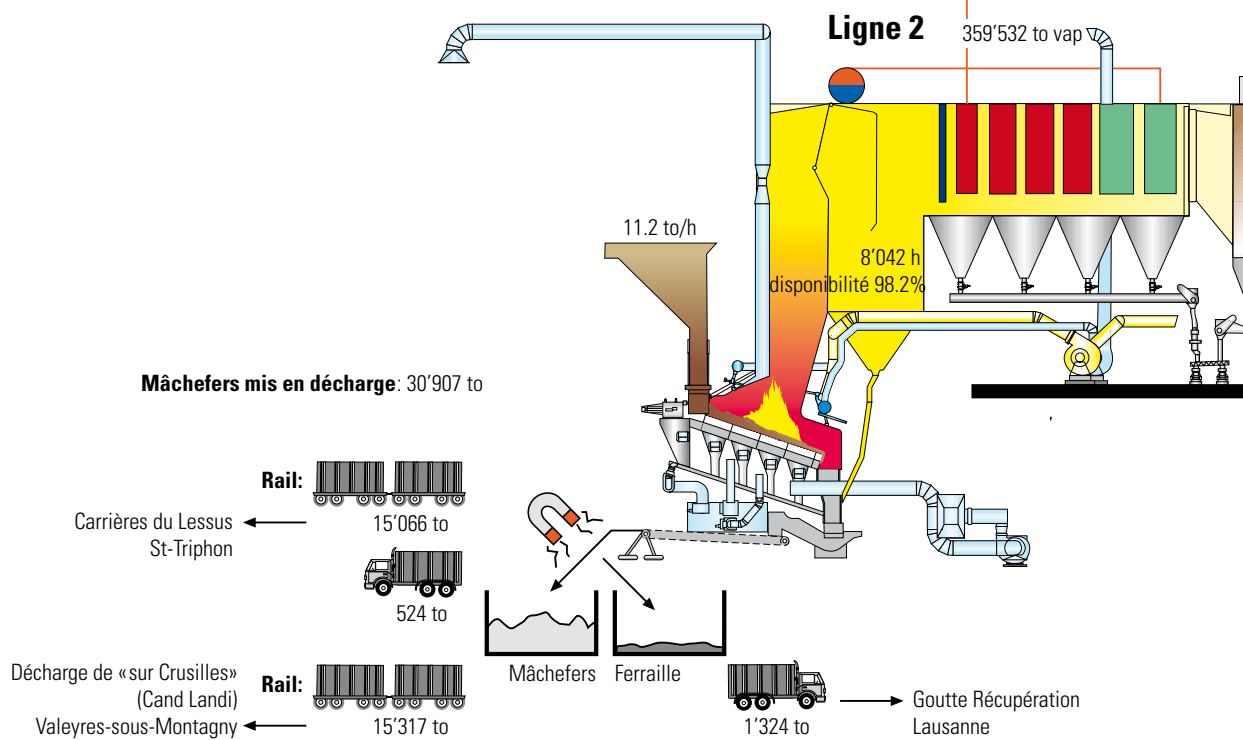
RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

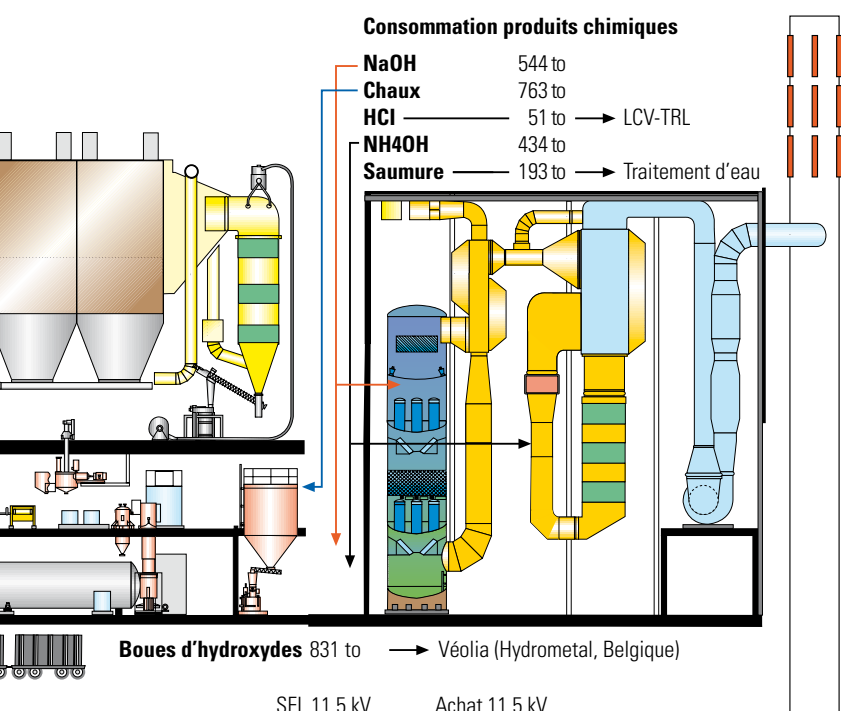
		2018	2017
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	30'907.47	30'990.79
Gâteaux de filtre-presse	to	830.79	870.55
Ferraille	to	1'323.93	1'239.95
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	98.30	119.38
Résines de captation de mercure	to	-	4.05
TOTAL	to	33'160.49	33'224.72



EXPLOITATION TRIDEL 2018

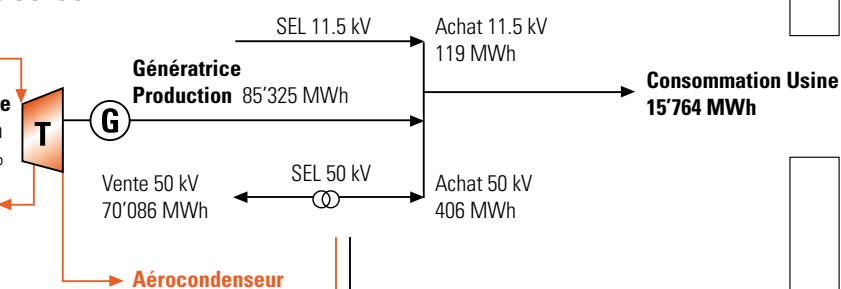
Personnel d'exploitation au 31.12.2018: 48 EPT (équivalent plein temps)





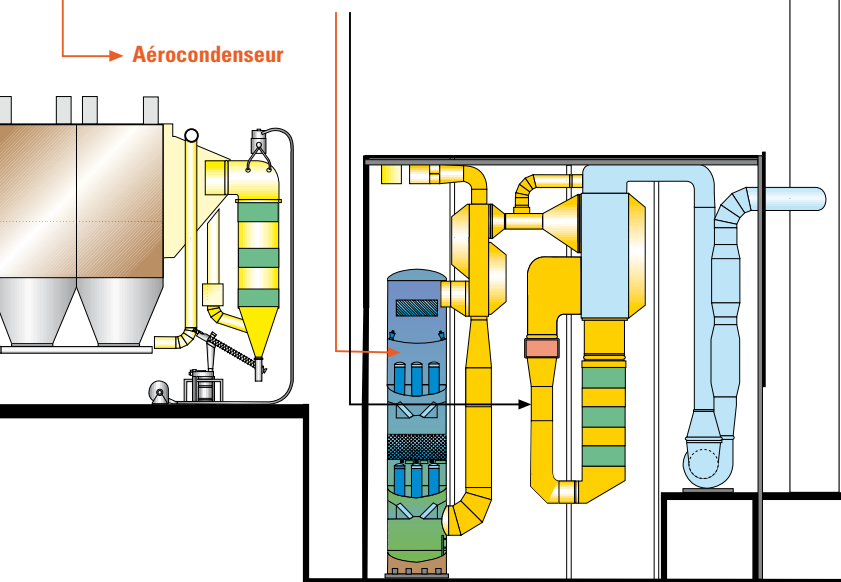
Emissions ligne 1

Poussières	0.3 mg/Nm ³
SO ₂	1.5 mg/Nm ³
NO ₂	32.0 mg/Nm ³
CO	4.7 mg/Nm ³



Emissions ligne 2

Poussières	0.6 mg/Nm ³
SO ₂	4.1 mg/Nm ³
NO ₂	3.0 mg/Nm ³
CO	6.2 mg/Nm ³



Consommation d'eau	88'338 m ³
Récupération eau (pluie + purges)	14'654 m ³
Total consommation d'eau	102'992 m³

LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer environ 60 % des déchets (basé sur 145'000 tonnes/an) par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en ville de Lausanne.

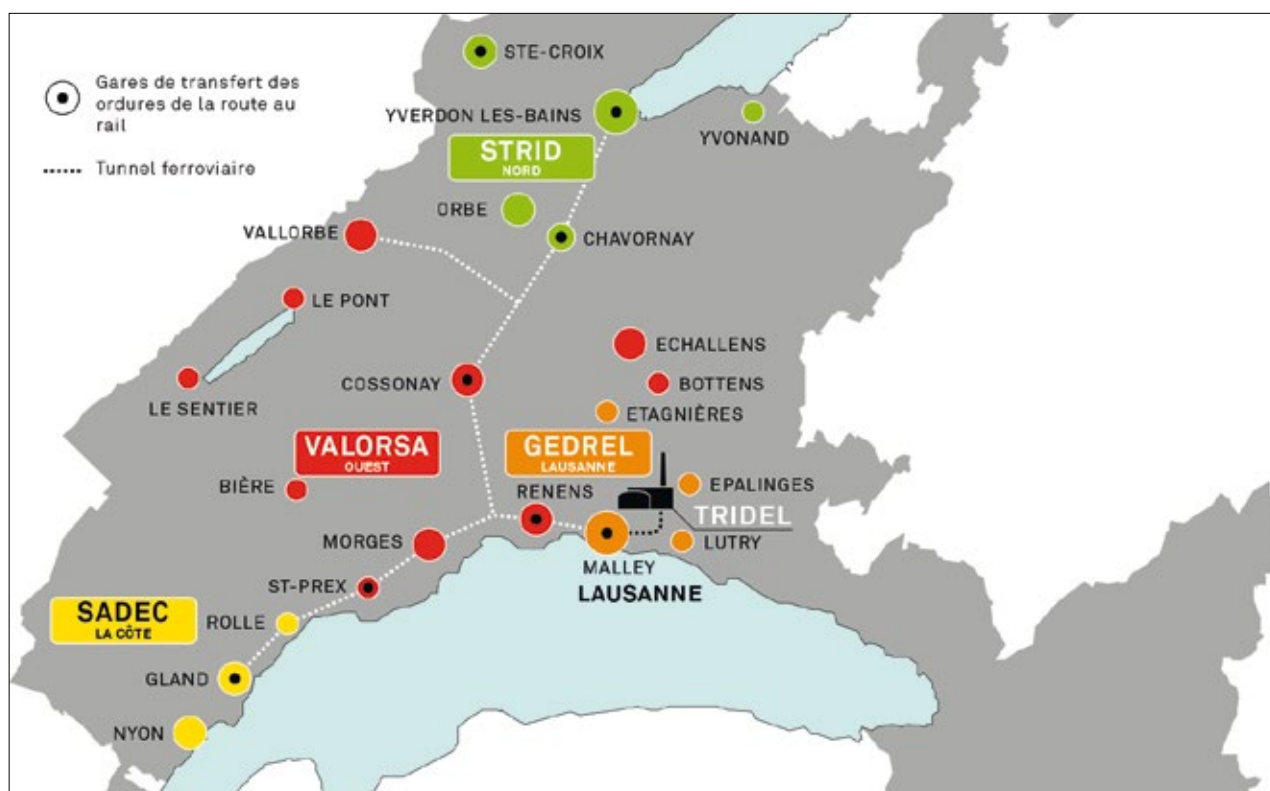
Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante:

Gares de transfert

- Yverdon-les-Bains, Orbe et Onnens pour le périmètre STRID
- Cossonay-Penthaz, Saint-Prex, Renens, Orbe ou Malley pour le périmètre de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou St-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Malley pour GEDREL
- Gland pour SADEC



Nettoyage et entretien des bennes ACTS

L'entretien des bennes a été amélioré, avec 108 bennes nettoyées et contrôlées en 2018 (62 en 2017). Un effort sera encore à fournir en 2019 pour assurer un contrôle biennuel de toutes les bennes en circulation.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2018	%	to	2017	%
VALORSA							
	Cossonay	to	10'714.78		to	10'340.07	
	St-Prex	to	5'371.62		to	5'805.82	
	Renens	to	3'653.82		to	5'241.88	
	Chavornay	to	1'755.31		to	2'045.77	
	Orbe	to	643.11		to	0.00	
	Le Sentier	to	0.00		to	1'236.82	
	Vallorbe	to	1'301.98		to	0.00	
	Malley	to	5'570.52		to	4'327.49	
	Gland	to	0.00		to	0.00	
TOTAL VALORSA		to	29'011.14	37.8	to	28'997.85	38.8
GEDREL							
	Malley	to	25'935.64		to	24'301.98	
TOTAL GEDREL		to	25'935.64	33.7	to	24'301.98	32.5
STRID							
	Yverdon	to	7'594.04		to	6'382.30	
	Chavornay	to	1'216.44		to	1'914.24	
	Orbe	to	1.91		to	0.00	
	Onnens	to	186.60			0.00	
	Cossonay	to	4.63		to	23.00	
	Ste-Croix	to	0.00		to	803.94	
TOTAL STRID		to	9'003.62	11.7	to	9'123.48	12.2
SADEC							
	St-Prex	to	468.46			621.42	
	Gland	to	16'134.26			15'660.86	
TOTAL SADEC		to	16'602.72	21.6		16'282.28	21.8
EXPORTS INTER-USINES		to	3'706.17	-4.8	to	3'952.97	-5.3
TOTAL		to	76'846.95	100		74'752.62	100

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Chaque année, un contrôle complet des émissions à la cheminée est réalisé par un organisme indépendant.

Depuis 2008, un suivi des immissions au pourtour de l'usine par la méthode des feuilles de chêne est réalisé. Depuis la campagne 2012-2013, 37 points de collecte sont maintenus. Depuis 2009, nous travaillons avec un laboratoire de la place (Scitec) pour effectuer les mesures de mercure (Hg), de cadmium (Cd), de plomb (Pb) et de zinc (Zn) contenus dans les feuilles.

Les mesures 2018 sont assez similaires à celles réalisées ces dernières années. Le comparatif sur plusieurs années démontre une légère tendance à la baisse, pour les quatre métaux lourds.

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus de l'usine, soit :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres,
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

L'objectif du traitement des résidus est de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux de qualité conforme à l'Ordonnance sur le déversement des eaux usées (Oeaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

Pas moins de 50 analyses en laboratoire externe ont été effectuées en 2018 sur les eaux rejetées. Un rapport détaillé, mentionnant les différentes valeurs mesurées, a été remis, comme chaque année, à la DGE, Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, organe chargé de contrôler la qualité des eaux déversées. La DGE nous a confirmé que la gestion des eaux usées et des déchets spéciaux répond aux exigences de la législation fédérale.



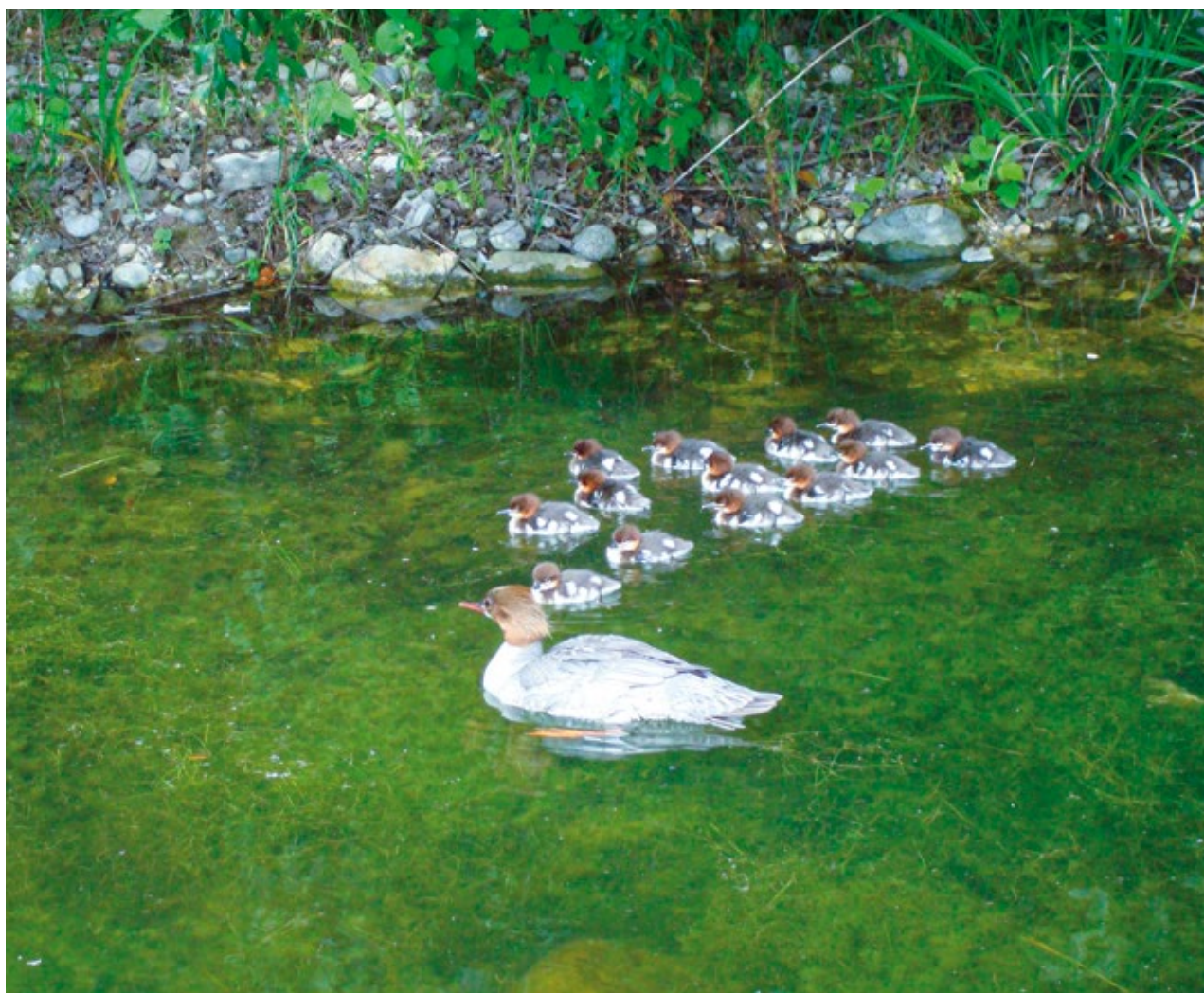
PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores en provenance de l'usine satisfont, pour les logements environnants, aux valeurs limites fixées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le suivi de la protection des milieux naturels, et plus particulièrement des biotopes et des aménagements extérieurs, est effectué depuis 2008 par du personnel spécialisé.

Un rapport de synthèse du suivi effectué en 2018 décrit les aspects liés aux milieux naturels et aux habitats, à la flore et à la faune. Les résultats sont plutôt positifs, principalement pour les amphibiens et les reptiles. Le plan d'entretien sera adapté dès 2019 afin de garantir l'attractivité écologique à long terme des milieux générés, en contrant la dynamique d'embroussaillage des milieux ouverts et d'atterrissement des plans d'eau.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'année 2018 marque un tournant dans la vie de TRIDEL SA avec le départ, au 30 septembre, du dernier de ses « pères fondateurs », Stefan Nellen. Qu'il soit ici encore une fois remercié de tout ce qu'il a fait pour que notre usine démarre dans les meilleures conditions possibles et que la société se développe ensuite à l'avantage des périmètres actionnaires et, à travers eux, d'une large majorité des communes de notre canton.

Le Conseil d'administration a décidé – respectant ainsi les bonnes pratiques en matière de gouvernance des SA – de séparer dorénavant les fonctions de président (qui doit pouvoir conserver une vision globale de la société) et d'administrateur délégué (presque entièrement tourné vers l'opérationnel). C'est ainsi que l'Assemblée générale du 26 juin 2018, a élu Jean-Daniel Lüthi à la présidence du Conseil d'administration et Cédric Echenard à la vice-présidence, le Conseil d'administration, a, quant à lui, nommé Jean-Philippe Petit-pierre pour reprendre la fonction d'administrateur-délégué au 1er octobre 2018.

Il restait encore à repourvoir le siège d'administrateur laissé vacant. Statutairement, il revenait à GEDREL SA de proposer un ou une candidat(e). La candidature de Jean-François Thuillard, administrateur de GEDREL SA, syndic de Froideville et député, a été acceptée en Assemblée générale extraordinaire le 15 novembre dernier.

L'exercice écoulé ne se résume cependant pas à ces événements.

La finalisation de la convention, entre TRIDEL SA et les périmètres concernés, qui établit les règles de gouvernance du système harmonisé de la taxe au sac a pris passablement de temps. C'est ainsi que sa signature par les nombreux partenaires n'a pu débuter qu'en fin d'année.

La saga du transport combiné non accompagné (TCNA) a quasiment trouvé sa conclusion : tous les transporteurs ont été remboursés et la convention passée avec ACTS, permettant notre dédommagement, déploiera ses effets jusqu'à fin 2020.

Les travaux de réparation du tunnel se sont terminés à notre satisfaction et dans le respect des crédits octroyés. La surveillance des zones critiques se poursuivra néanmoins. A la suite de cette remise à neuf, nous avons procédé à une réfection complète de la voie et à un gros entretien de la ligne de



contact. Par ailleurs, l'utilisation de notre infrastructure pour l'enlèvement des déblais du futur tunnel du LEB a débuté. Une convention a également été passée avec les SIL réglant les modalités de la pose de câbles électriques haute tension contre l'une des parois du tunnel.

Les audits commandés en 2017 ont été rendus. Ils concluent au respect par le Conseil d'administration des lois et règlements en vigueur, mais proposent quelques pistes d'amélioration de son mode de fonctionnement. Il en sera tenu compte au fur et à mesure de la révision des documents concernés.

L'allègement de la charge financière induite par les emprunts que nous avons contractés a permis au Conseil d'administration de décider d'une baisse des prix de prise en charge d'une partie des matières que nous traitons.

La commission logistique a remis son rapport. Elle continue de prôner le transport par le train d'un maximum de déchets. Elle suggère la création d'un certain nombre de centres logistiques où une préparation des matières pourrait être effectuée, facilitant le transfert de la route au rail. L'une,



plus importante que les autres, servirait de « base arrière » à l'usine. La commission logistique fait également d'autres propositions concernant le découloignement des périmètres et la tarification.

La fin de l'exploitation des deux décharges dans lesquelles nous déposons les mâchefers que nous produisons est une perspective qui se rapproche. Le Conseil d'administration suit de près les projets qui devraient leur succéder et s'interroge sur une participation dans les sociétés d'exploitation qui en auront la charge. Des propositions ont été reçues de la part des firmes porteuses du plus avancé de ces projets ; elles sont à l'étude actuellement. Ce serait une manière simple de garder un œil sur le traitement et le stockage de ces déchets ultimes.



Jean-Philippe Petitpierre
Administrateur délégué

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Durant la première semaine d'octobre, notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cet audit n'a suscité aucune remarque importante de notre réviseur.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

En juin 2017, le service de la propreté urbaine (PUR) a obtenu la certification ISO 9001 (aspect qualité) et 14001 (aspect environnement).

En octobre 2018 a eu lieu un contrôle par l'organisme de certification ProCert. Aucune non-conformité n'a été signalée.

MSST (MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

La commission de sécurité de TRIDEL SA est composée de deux membres du Conseil d'administration de l'entreprise, du Désé et du chef de la division UVTD. En 2018, la commission s'est réunie deux fois, en juillet et en décembre.

Cette commission permet une prise de décision rapide quant aux aspects de sécurité et de santé au travail au sein de l'usine. L'objectif, pour l'exploitant, est de pouvoir présenter aux membres du Conseil d'administration les points en suspens et de leur faire valider les concepts et moyens techniques prévus pour limiter les risques sur le site.

Lors de la séance de décembre 2018, le contrat pour la mise en œuvre d'une solution de groupe pour la SST a été signé, qui prend effet au 1er janvier 2018. Ce contrat confirme que TRIDEL SA adhère à la solution de groupe mise en œuvre par l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement de déchets (ASED). C'est la société Leuenberger Consulting à Jaberg (BE) qui est chargée de mettre en œuvre cette solution au sein des différentes entreprises partenaires.

Les principales thématiques traitées au sein de la commission sécurité de TRIDEL SA en 2018 sont :

- La répartition des responsabilités entre TRIDEL SA et la Ville de Lausanne en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail ;

- Les contrôles à mettre en œuvre lors des travaux de révision des lignes d'incinération (contrôle de présence) ;
- La coordination avec le service de protection et de sauvetage (SPSL) de la Ville de Lausanne pour la mise à jour des plans d'intervention et l'organisation future d'un exercice grandeur nature (feu de fosse) ;
- La formation en sécurité souhaitée et financée par TRIDEL SA pour le délégué à la sécurité (Désé) et pour son remplaçant désigné ;
- Les points techniques en suspens liés à la sécurité et à la santé au travail sur le site, principalement les canons à mousse (à remplacer dans le futur).

Travaux spéciaux

En complément à la formation réalisée en 2017 par la société Altimum SA (centre Petzl) pour les travaux en hauteur, nous avons poursuivi la formation, pour six collaborateurs, avec un module d'une journée sur le sauvetage de personnes lors de travaux sur corde ou en hauteur. Cette formation a également été très appréciée et peut s'avérer utile lors de travaux de maintenance dans l'usine.

Suite à cette première expérience, d'autres collaborateurs seront également formés dans le futur, avec les deux modules de formation (assurage + sauvetage).



Nettoyage avant travaux dans le four

Depuis 2017, nous avons adapté le mode opératoire pour tous les travaux dans les fours pendant les révisions. Cela consiste d'abord en un premier nettoyage par explosions lors de l'arrêt de la ligne le samedi. Ensuite, le lundi matin, avant le début des travaux dans le four, deux spécialistes en travaux acrobatiques entrent dans le four et font tomber les blocs qui sont restés accrochés depuis le haut de la chaudière. Une fois que tout a été nettoyé, le personnel a l'autorisation de rentrer dans le four. Cette procédure permet d'éviter tout risque de chute de ces blocs sur les collaborateurs.



COMMUNICATION



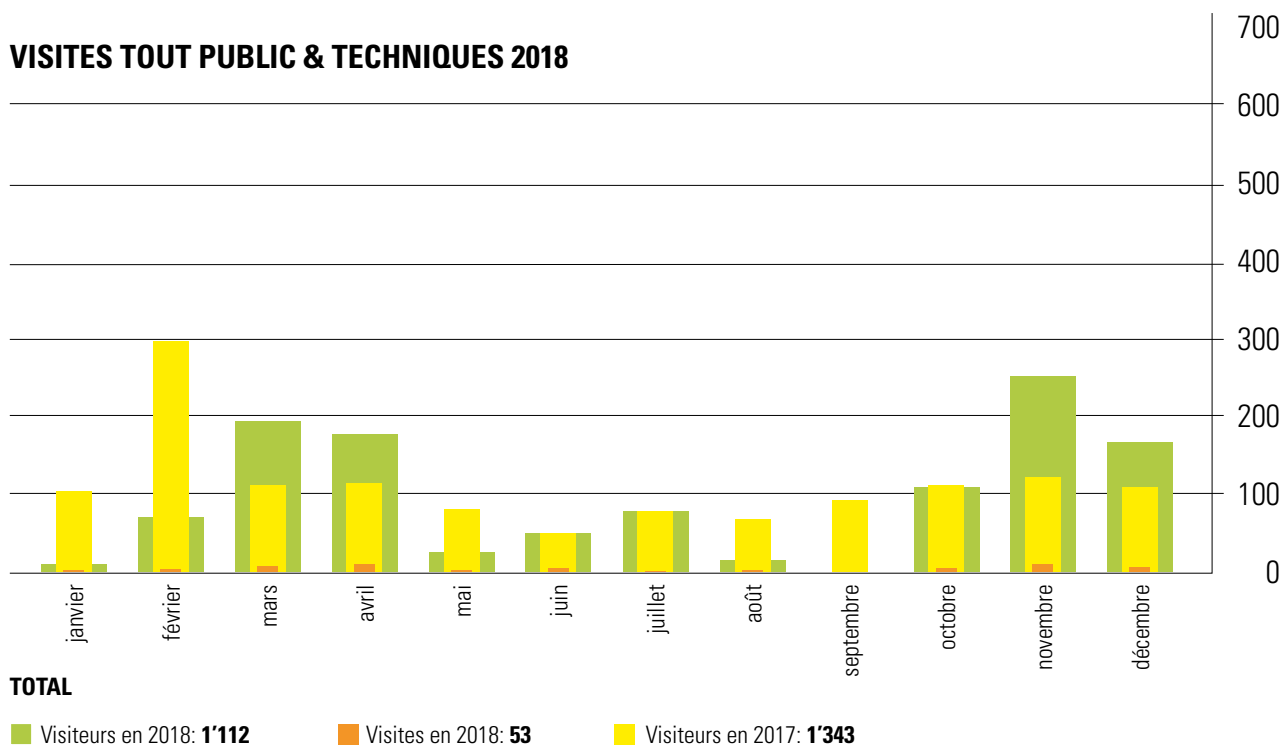
VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

Nos guides ont accueilli, durant l'année 2018, plus de 1'000 visiteurs, représentant quelque 53 visites. Les nombreux retours positifs reçus démontrent bien leur motivation à faire découvrir nos installations à un public fortement concerné par le processus de traitement et de valorisation des déchets.

Le concept de visite permettant d'accueillir des personnes qui ne font pas partie d'un groupe a été renouvelé à deux reprises, à la grande satisfaction des participants.

Le personnel du prestataire de services a également reçu des groupes dans le cadre de visites techniques.

VISITES TOUT PUBLIC & TECHNIQUES 2018



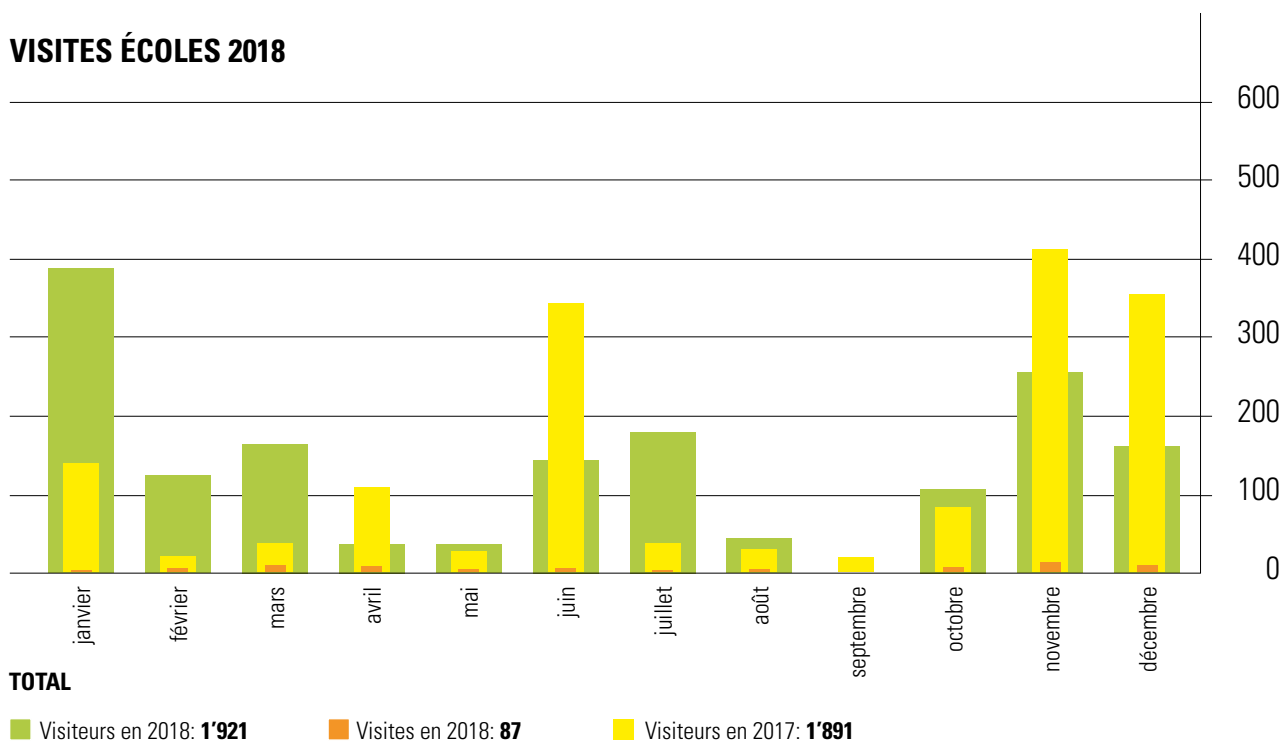
VISITES ÉCOLES

Le nombre de classes ayant visité l'usine durant l'année 2018 est stable par rapport aux années précédentes. L'intérêt des enseignants est constant et permet d'aborder la thématique de la gestion des déchets tant par la théorie que par la pratique.

L'expérience et les compétences de nos animateurs représentent un atout dans la poursuite, dans d'excellentes conditions, de ce concept de visites. Nos jeunes visiteurs étant les futurs adultes de demain, il est important que le message soit transmis.



VISITES ÉCOLES 2018



FESTIVAL PULLY LAVAUX À L'HEURE DU QUÉBEC

Après huit années consécutives de partenariat avec le Paléo Festival de Nyon, le Conseil d'administration a soutenu le Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec.



EVENTS

Le 29 novembre 2018, des collaborateurs d'une société lausannoise ont pu profiter des locaux mis à disposition pour y passer une soirée conviviale. Grâce à l'excellente collaboration avec le prestataire de services, cette manifestation a pu se dérouler dans les meilleures conditions.



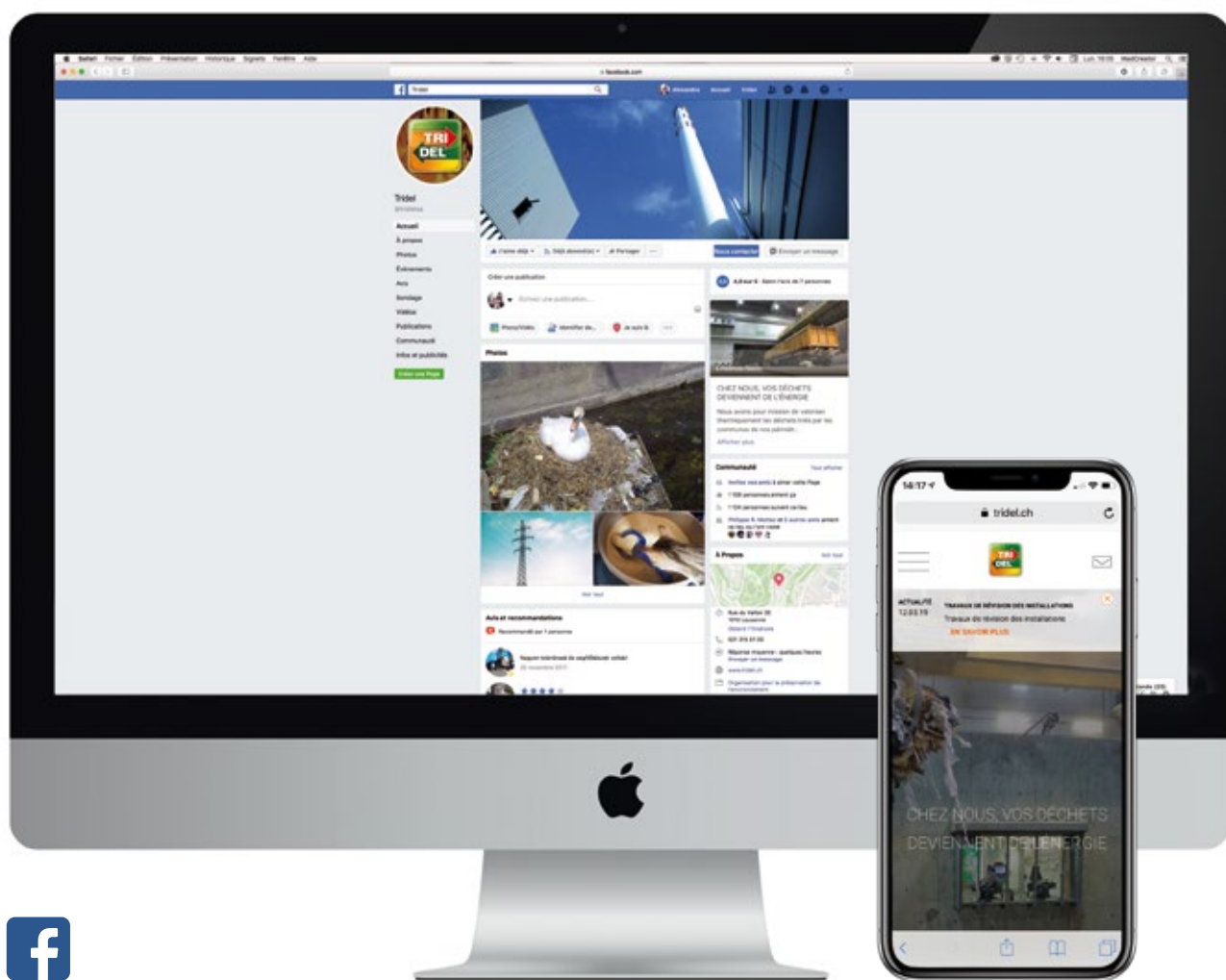
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL SA a maintenu son soutien en faveur de la Société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant notamment le sapin de Noël installé sur la place.

SITE INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet, entièrement relooké, permet toujours d'accéder à de nombreuses informations, notamment les données d'exploitation, et offre la possibilité de s'inscrire pour des visites de l'usine.

La page « Facebook » de TRIDEL SA, toujours administrée par la société Tam-Tam Communications, présente régulièrement des informations relatives au thème des déchets.



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2018

L'exercice 2018 présente un chiffre d'affaires total de CHF 40,55 millions, en augmentation de CHF 0,7 million (+1,8%) par rapport à 2017 (CHF 39,8 millions). Cette augmentation est essentiellement liée aux taxes de traitement.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont pour leur part augmenté de 2,25 % représentant CHF 370'000 environ.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2018 de CHF 23,8 millions en augmentation de CHF 360'000 reste stable à environ 59 % du chiffre d'affaires. Pour rappel, cette dernière était de l'ordre de CHF 23,4 millions en 2017.

Les frais de personnel administratif restent globalement au même niveau que les années précédentes.

Les autres charges d'exploitation 2018 sont en diminution par rapport à 2017. Ceci est essentiellement dû aux frais engagés au niveau de l'entretien du tunnel, s'élevant à CHF 1,4 millions en 2018, contre CHF 3,48 millions en 2017. La provision de CHF 5 millions relative à ces travaux avait été dissoute de CHF 3,4 millions en 2017. En 2018, une dissolution de CHF 1,4 million permet de compenser les charges d'exploitation spécifiques à cet objet. Le solde de la provision s'élevant à CHF 200'000 est maintenu au bilan pour le moment.

Les amortissements des immobilisations 2018 sont en très légère diminution par rapport à l'exercice 2017 (CHF 60'000). Les quantités incinérées ayant été inférieures, l'amortissement des installations électromécaniques a été adapté :

- 2018 = 179'990 tonnes
- 2017 = 181'054 tonnes
- 2016 = 181'950 tonnes
- 2015 = 167'857 tonnes
- 2014 = 155'577 tonnes

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est de CHF 330'000 supérieur à l'exercice 2017 et présente un bénéfice de CHF 275'360 contre une perte de CHF 53'625 en 2017. Ce résultat positif est notamment dû aux explications données précédemment concernant le chiffre d'affaires et la marge brute d'exploitation.

Les charges financières 2018 sont en diminution d'environ CHF 1,47 million par rapport à 2017. Pour rappel, les emprunts renouvelés en 2017, totalisant CHF 28 millions avaient été conclus sous forme de placements privés bénéficiant de taux d'intérêt négatifs. C'est pour cette raison que le poste intérêts et frais bancaires 2018 est un produit de CHF 78'946. Un remboursement de dette de CHF 14 millions est intervenu durant l'année 2018 et les renouvellements d'emprunts ont été réalisés aux mêmes conditions qu'en 2017, soit avec des intérêts négatifs.

Les produits extraordinaires 2018 sont cette année scindés en trois chiffres représentant les éléments suivants :

1. Reprise des subventions, montant identique à l'année précédente ;
2. Produits exceptionnels courants, montants de faible importance détaillés en page 5 de l'annexe aux comptes annuels ;
3. Affaire TCNA/ACTS dont le montant est détaillé en page 8 des états financiers. En effet, les conventions signées avec la société ACTS le 26 avril 2018 ont permis de mettre fin à cette affaire. Le coût effectif pour TRIDEL SA se présente ainsi :

• Avances TCNA non remboursées et frais juridiques	- 1'727'842
• Annulation créanciers ACTS période mai 2013 à septembre 2015	537'037
• Indemnités ACTS 2018 encaissées selon convention	240'000
• Indemnités ACTS 2019 et 2020 à recevoir selon convention	480'000

Charges exceptionnelles en comptes en 2018 **-470'805**

• Réductions des factures ACTS opérées d'octobre 2015 à décembre 2016 comptabilisées en diminution de charges directement dans les périodes comptables concernées	300'000
---	---------

Montant à charge de TRIDEL SA sur cette affaire **170'805**

La constitution et la dissolution de la provision de CHF 1,8 million étant finalement neutre, elle n'est pas prise en considération dans ce calcul.

Le cash-flow de l'entreprise durant l'année 2018 s'est élevé à CHF 17,1 millions contre CHF 13,3 millions pour l'exercice 2017, soit une augmentation de 28,57%.

Le bénéfice net de l'exercice 2018 atteint CHF 8,70 millions contre CHF 5,65 millions en 2017 alors que le budget 2018 prévoyait un bénéfice de CHF 3,18 millions.

Ceci s'explique notamment par le fait que le budget a été établi de manière prudente au niveau des tonnages prévus et par le produit extraordinaire en lien avec l'affaire TCNA/ACTS.

Dès l'été 2018, TRIDEL SA a cessé d'importer des déchets de l'étranger. Une baisse des tonnages de déchets n'est cependant pas attendue dans le futur. En effet, l'augmentation de la population devrait notamment compenser ce changement de politique.

Dès le 1er janvier 2019, une baisse des tarifs est entrée en vigueur afin de garder des prix concurrentiels sur le marché (diminution de CHF 5.– la tonne pour les ordures ménagères et les DIB).

Lausanne, juin 2019
Au nom du Conseil d'administration

Jean-Daniel Luthi, Président

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TRIDEL SA

Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRIDEL SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Télécopie: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Stéphane Jaquet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur

Lausanne, le 8 mai 2019

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BILAN

Au 31 décembre

2018
(en CHF)

2017
(en CHF)

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

<i>Trésorerie</i>	14,594,381	9,956,699
<i>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</i>	7,823,950	12,083,056
envers des tiers	5,364,286	9,058,517
envers des actionnaires	2,459,664	3,024,539
<i>Actifs de régularisation</i>	1,709,549	1,156,284

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

24,127,880

23,196,039

ACTIFS IMMOBILISES

<i>Immobilisations financières</i>	13,000	1,730,672
AFD garantie PCD	3,000	3,000
Participation ISDS Oulens SA	10,000	10,000
Prêts avances TCNA	0	1,717,672
<i>Immobilisations corporelles</i>	158,415,000	176,568,000
Usine	84,503,000	89,318,000
Gare usine	11,380,000	12,030,000
Galerie technique	4,254,000	4,498,000
Liaison ferroviaire	38,461,000	40,617,000
Puits de Sébeillon	3,965,000	4,188,000
Installations électromécaniques	15,717,000	25,762,000
Installations photovoltaïques	135,000	155,000

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

158,428,000

178,298,672

TOTAL DE L'ACTIF

182,555,880

201,494,711

BILAN

Au 31 décembre

2018
(en CHF)

2017
(en CHF)

PASSIF

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

envers des tiers

envers des actionnaires

9,005,432

2,614,189

6,391,243

11,690,966

4,011,314

7,679,652

Dettes à court terme portant intérêts

14,000,000

28,000,000

Autres dettes à court terme

AFC, TVA c/c

414,640

414,640

282,912

282,912

Passifs de régularisation

970,102

1,833,745

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

24,390,174

41,807,623

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

Provisions

Provision pour travaux futurs sur l'usine

Provision pour litige TCNA

Provision pour travaux réparation tunnel

8,200,000

8,000,000

0

200,000

11,400,000

8,000,000

1,800,000

1,600,000

Subventions et participations de tiers à amortir

Subventions cantonales

Subventions fédérales

Subventions OFT

91,110,862

46,808,000

27,115,862

17,187,000

98,116,596

50,408,000

29,201,596

18,507,000

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

99,310,862

109,516,596

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Réserve légale issue du bénéfice

Bénéfice reporté

Bénéfice de l'exercice

11,000,000

2,030,000

37,140,492

8,684,352

11,000,000

1,745,000

31,776,262

5,649,230

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

58,854,844

50,170,492

TOTAL DU PASSIF

182,555,880

201,494,711

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2018 (en CHF)	2017 (en CHF)
CHIFFRE D'AFFAIRES	40,562,660	39,850,003
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	40,562,660	39,850,003
CHARGES DIRECTES	(16,779,019)	(16,408,564)
Matériels et prestations de tiers	(16,779,019)	(16,408,564)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	23,783,641	23,441,439
CHARGES D'EXPLOITATION	(6,755,281)	(8,682,064)
Frais de personnel	(489,781)	(534,321)
Autres charges d'exploitation	(6,265,500)	(8,147,743)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	17,028,360	14,759,375
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(16,753,000)	(14,813,000)
Amortissements	(18,153,000)	(18,213,000)
Dissolution de provisions	1,400,000	3,400,000
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	275,360	(53,625)
RESULTAT FINANCIER	69,267	(1,404,147)
Intérêts et frais bancaires	78,946	(1,428,950)
Différences de change	(9,679)	24,803
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	8,339,725	7,107,002
Produits exceptionnels reprise subventions	7,005,734	7,005,734
Produits exceptionnels	4,796	101,268
Produit exceptionnel TCNA/ACTS	1,329,195	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	8,684,352	5,649,230

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2018 (en CHF)	2017 (en CHF)
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	40,562,660	39,850,003
Taxes de traitement	25,165,868	24,256,476
Ventes de matériaux	76,600	77,734
Ventes d'énergie	12,571,145	12,576,001
Ventes de matériels	99,321	98,657
Participations frais de transport ferroviaire	2,580,038	2,810,716
Autres produits	69,688	30,419
Matériels et prestations de tiers	(16,779,019)	(16,408,564)
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	(950,378)	(915,497)
Marchandises et matériels	(1,502,829)	(1,235,716)
Achat de mobilier et d'installations	(71,618)	(147,492)
Autres prestations de tiers	(6,252,934)	(5,958,339)
Traitement des déchets	(3,741,439)	(3,942,019)
Frais de transports	(4,259,821)	(4,209,501)
Frais de personnel	(489,781)	(534,321)
Salaires	(256,388)	(264,639)
Honoraires membres CA	(158,985)	(170,386)
Charges sociales	(73,725)	(75,053)
Autres charges de personnel	(683)	(24,243)
Autres charges d'exploitation	(6,265,500)	(8,147,743)
Locaux	(533,623)	(423,008)
Entretien, réparations	(4,839,188)	(6,694,122)
Charges de véhicules	(30,711)	(58,392)
Assurances	(437,122)	(461,682)
Frais administratifs et gestion	(212,886)	(227,341)
Frais de publicité et de représentation	(148,692)	(215,548)
Visites	(63,277)	(67,646)
Pertes sur débiteurs	(0)	(4)
Amortissements	(18,153,000)	(18,213,000)
Amortissement Usine	(4,815,000)	(4,815,000)
Amortissement Gare usine	(650,000)	(650,000)
Amortissement Galerie technique	(244,000)	(244,000)
Amortissement Liaison ferroviaire	(2,156,000)	(2,156,000)
Amortissement Puits de Sébeillon	(223,000)	(223,000)
Amortissement Installations électromécaniques	(10,045,000)	(10,105,000)
Amortissement Installations photovoltaïques	(20,000)	(20,000)
Dotations aux provisions	1,400,000	3,400,000
Dissolution provision pour travaux réparation tunnel	1,400,000	3,400,000

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2018 (en CHF)	2017 (en CHF)
Intérêts et frais bancaires	78,946	(1,428,950)
Charges financières	(6,070)	(29,812)
Charges de financement	0	(1,444,055)
Produits financiers (intérêts négatifs)	85,016	44,917
Produits exceptionnels	7,010,530	7,107,002
Produits exceptionnels	4,796	101,268
Reprise sur subventions cantonales	3,600,000	3,600,000
Reprise sur subventions fédérales	2,085,734	2,085,734
Reprise sur subventions OFT	1,320,000	1,320,000
Produit exceptionnel TCNA/ACTS	1,329,195	0
Avances TCNA non remboursées et frais juridiques	(1,727,842)	0
Annulation créanciers ACTS 05.2013 - 09.2015	537,037	0
Indemnité ACTS 2018 encaissées	240,000	0
Indemnité ACTS 2019 - 2020 à recevoir	480,000	0
Dissolution provision pour litige TCNA	1,800,000	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2018
(en CHF)

2017
(en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Devises étrangères

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants :

- Euro - EUR	1.1269	1.1702
- Dollar américain - USD	0.9858	0.9745

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent aux cours de clôture au 31 décembre selon l'AFC. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens mensuels AFC.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire basée sur les durées indiquées dans la planification initiale.

L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations.

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de reprise. Celle-ci est de 25 ans dans le but de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine, sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergie thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillés dans les tableaux annexés.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2018

2.1 Calcul et répartition des amortissements

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2018 avant amort.	Durée amortissement	Amortissements 2018
Usine	144,436,589	30 ans	4,815,000
Gare usine	19,496,831	30 ans	650,000
Galerie technique	7,311,243	30 ans	244,000
Liaison ferroviaire	64,672,175	30 ans	2,156,000
Puits de Sébeillon	6,667,975	30 ans	223,000
Inst. électromécaniques*	136,730,021	17.5 ans*	10,045,000
Inst. photovoltaïques	294,260	15 ans	20,000
Total	379,609,096		18,153,000

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2018 avant amort.	Amortissements cumulés au 31.12.2018	Valeur immobilisations au 31.12.2018
Usine	144,436,589	59,933,589	84,503,000
Gare usine	19,496,831	8,116,831	11,380,000
Galerie technique	7,311,243	3,057,243	4,254,000
Liaison ferroviaire	64,672,175	26,211,175	38,461,000
Puits de Sébeillon	6,667,975	2,702,975	3,965,000
Inst. électromécaniques*	136,730,021	121,013,021	15,717,000
Inst. photovoltaïques	294,260	159,260	135,000
Total	379,609,096	221,194,096	158,415,000

Pour l'année 2018, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale.

* L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations. En 2018, la quantité incinérée étant de 179'990 tonnes, l'amortissement des installations électromécaniques a été majoré de 28.56%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2018

2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux au 31.12.2018

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée de reprise	Échéances	Reprise annuelle à comptabiliser
Subventions cantonales	90,000,000	25 ans	31-12-31	3,600,000
Subventions fédérales	52,143,355	25 ans	31-12-31	2,085,734
Subventions OFT	33,000,000	25 ans	31-12-31	1,320,000
Total Subventions	175,143,355			7,005,734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31.12.2018	Subventions et participations nettes au 31.12.2018
Subventions cantonales	90,000,000	43,192,000	46,808,000
Subventions fédérales	52,143,355	25,027,493	27,115,862
Subventions OFT	33,000,000	15,813,000	17,187,000
Total Subventions	175,143,355	84,032,493	91,110,862
Participations aux travaux Ville de Lausanne	5,900,038	5,900,038	0
Total Participations	5,900,038	5,900,038	0

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par Tridel SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2018

(en CHF)

2017

(en CHF)

3. Nombre de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps	X	X
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

4. Participations directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, Tridel SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But : construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2016. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

6. Explications concernant les postes exceptionnels ou hors période du compte de résultat

<u>Produits exceptionnels</u>	4,796	101,268
Axa, décompte bonus sinistres 2012-2016	0	100,311
Vaudoise, ass. APG mal. participation excédents	1,689	958
Carrard, décompte frais expertise tunnel 2006-2009	3,107	0

7. Autres informations prescrites par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

Exercice arrêté au 31 décembre

2018
(en CHF)

2017
(en CHF)

Bénéfice au bilan au 1er janvier

37,140,492

31,776,262

Résultat de l'exercice

8,684,352

5,649,230

MONTANT A DISPOSITION

45,824,844

37,425,492

Montant que votre Conseil d'administration
propose de répartir comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice

435,000

285,000

Report à nouveau

45,389,844

37,140,492

MONTANT CONFORME

45,824,844

37,425,492

HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

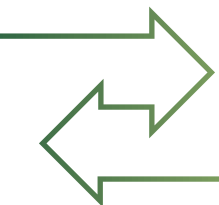
- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000.--, libéré à 20 %, soit CHF 60'000.--.
Les membres suivants composent le premier Conseil d'administration :
- Messieurs Philippe Schmittler, Président, et Claude Pilloud pour le périmètre GEDREL SA
Messieurs Guy Richard, Vice-Président, et Michel Gaudard pour le périmètre VALORSA SA
Messieurs Pierre Gasser et Romain Felber pour le périmètre STRID SA
Monsieur Pierre Tillmanns pour la Ville de Lausanne
Monsieur Marc Andlauer pour l'Etat de Vaud
- 1998 juin** Nomination de Messieurs Willy Blondel (GEDREL SA) et Roger Nicolas (VALORSA SA) au Conseil d'administration en remplacement de Messieurs Claude Pilloud et Michel Gaudard
Nomination de Monsieur Thierry Diserens en qualité de secrétaire hors conseil
- 2000 août** Monsieur Olivier Français, nouveau municipal des travaux à la Ville de Lausanne, remplace Monsieur Pierre Tillmanns au sein du Conseil d'administration
- 2001 février** Signature de la convention entre la Commune de Lausanne, GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et TRIDEL SA relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.--
- septembre** Acceptation par le peuple vaudois en votation d'une subvention cantonale de 90 millions de francs pour la construction de l'usine
- 2002 mars** A la demande du Conseil d'Etat vaudois, l'assemblée générale accepte de supprimer le siège réservé à l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration. Monsieur Marc Andlauer quitte donc sa fonction d'administrateur
- avril** Engagement de Monsieur Olivier Storz en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie électromécanique
- juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000.-- entièrement libéré
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) au Conseil d'administration en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe Schmittler
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz
- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- Engagement de Monsieur Claude Roth en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie génie civil
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à Sébeillon en direction de la Borde et à la Borde en direction de La Sallaz

- avril** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à la Borde en direction de Sébeillon
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2004 décembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- septembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- octobre** Fin du percement du tunnel par la réunification des galeries montante et descendante
Bouquet de chantier de l'usine
- décembre** Démission de Monsieur Thierry Diserens, secrétaire hors conseil, et nomination de maître Nicolas Gillard en remplacement
Nomination de Monsieur Stefan Nellen en tant qu'administrateur délégué
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- mars** 1^{ère} livraison d'énergie thermique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- avril** 1^{ère} livraison d'énergie électrique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- mai** Modification statutaire sur la durée des mandats des administrateurs qui est alignée sur celle d'une législature communale vaudoise
- juillet** Fin du mandat de Monsieur Olivier Storz, chef de projet pour la partie électromécanique lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Véronique Muller
- septembre** Journée « Portes ouvertes » de l'usine en exploitation
Inauguration officielle de l'usine suivie du Festival « Label Suisse » dans la gare de l'usine
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 février** Cérémonie du 1^{er} train empruntant le tunnel ferroviaire
- avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA SA
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Marc Decrauzat (VALORSA SA), Jacques-André Mayor (STRID SA) et Jean-Philippe Petitpierre (STRID SA) en remplacement de Messieurs Guy Richard, Romain Felber et Pierre Gasser
Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est nommé vice-Président

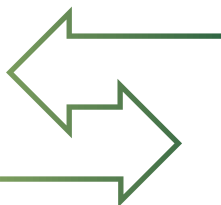
QUELQUES DATES CLÉS (SUITE)

	août	Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 10 ans de la société
	septembre	Inauguration officielle du tunnel ferroviaire « Olivier Français »
	novembre	Première livraison des déchets par le train en provenance d'Allemagne
2007	décembre	Fin du mandat de Monsieur Claude Roth, chef de projet pour la partie génie-civil lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Chantal Roth
2008	janvier	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL SA depuis le Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
	février	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID SA
	mai	Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
	septembre	Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du m2
2009	janvier	Mise en service de la station de nettoyage des bennes ACTS à TRIDEL
	septembre	Signature d'une convention entre TRIDEL SA et l'Association Tunnel TRIDEL (ATT) permettant de régler le litige concernant la construction du tunnel ferroviaire
2010	avril	Décès de Monsieur Pierre Gasser, ancien administrateur
	juillet	TRIDEL se présente aux communes du périmètre de La Côte SADEC dans le cadre du Paléo Festival de Nyon
	décembre	Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
2011	janvier	Manifestation pour les 5 ans de la mise en service de l'usine et présentation du nouveau logo
	novembre	Ouverture de la route de contournement de la place de la Sallaz permettant un accès routier rapide à TRIDEL par le nord de la ville
	décembre	Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
2012	janvier	Visite des nouvelles autorités communales vaudoises à TRIDEL
	juin	Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) et Michel Pittet (GEDREL SA) en remplacement de Messieurs Willy Blondel et Jean-Marc Decrauzat Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'Administrateur délégué Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est réélu au poste de vice-Président et Maître Nicolas Gillard en qualité de secrétaire hors conseil

2013	janvier	Introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises
	mars	Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions Nomination de Messieurs Antonio Bilardo et Olivier Fargeon (SADEC) au sein du Conseil d'administration
2014	janvier	Introduction de la taxe au sac dans les périmètres de GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS
2015	décembre	Modification de la ligne graphique
2016	janvier	Manifestation pour les 10 ans de la mise en service de l'usine
2016	juin	Nomination de Mme Florence Germond, en tant qu'administratrice, en remplacement de M. Olivier Français qui a quitté sa fonction de Municipal et représentant de la Ville de Lausanne.
2016	juin	Journée « Portes Ouvertes » dans le cadre des 10 ans de l'exploitation de l'usine
2016	août	Mise en service d'une station de compactage de déchets sur le périmètre SADEC (Gland)
2017	juin	Nomination de Messieurs Marc Zolliker (GEDREL SA), Roger Hug (STRID), Frédéric Gabriel (VALORSA), Michael Rohrer (SADEC) et Cédric Echenard (SADEC), en remplacement de Messieurs Michel Pittet, Jacques-André Mayor, Roger Nicolas, Olivier Fargeon et Antonio Bilardo. Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'administrateur délégué Monsieur Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) est élu au poste de vice-Président. Maître Nicolas Gillard est réélu en qualité de secrétaire hors Conseil.
	septembre	Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 20 ans de la création de la société TRIDEL SA.
2018	juin	Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi en qualité de Président du Conseil d'administration et de Cédric Echenard en tant que Vice-président. Maître Nicolas Gillard est réélu en qualité de secrétaire hors Conseil. Monsieur Jean-Philippe Petitpiere est nommé administrateur délégué.
	septembre	Fin du mandat de Monsieur Stefan Nellen, Président et administrateur délégué de TRIDEL SA.
	octobre	Entrée en fonction de Messieurs Jean-Daniel Luthi, Président, Cédric Echenard, Vice-président et Jean-Philippe Petitpierre en qualité d'administrateur délégué.
	novembre	Nomination de Monsieur Jean-François Thuillard (GEDREL SA) en remplacement de Monsieur Stefan Nellen.



NOTES

[illegible]



Rue du Vallon 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 315 51 00 | Fax 021 315 51 10 | info@tridel.ch | tridel.ch